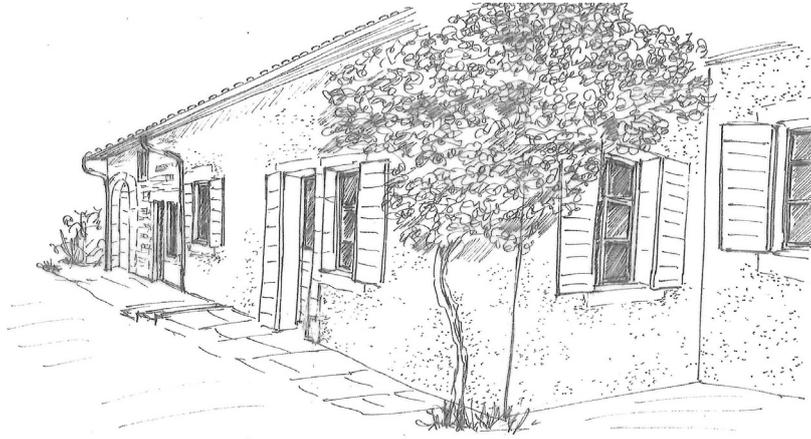


La conception du bâti ancien obéit, dès l'origine, à une économie de moyens, une volonté de durabilité des bâtiments par rapport à des contraintes climatiques fortes (pluie, vent, neige...) et un entretien facile.

Elle constitue une réponse cohérente et appropriée à un programme fonctionnel.

Ces volumes souvent simples à l'origine se sont complexifiés avec le temps et la recherche de volumes supplémentaires.



COMMUNE DE MONNETAY

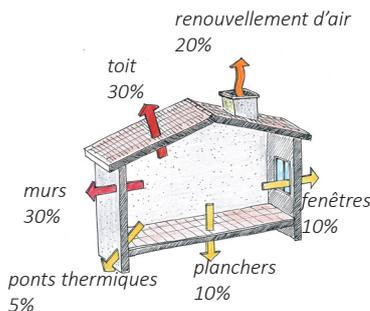
CHARTRE COMMUNALE DU PATRIMOINE BÂTI

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'APPROCHE BIOCLIMATIQUE

La compacité des volumes et la mitoyenneté améliorent la performance énergétique en réduisant le nombre et la surface des façades en contact avec l'extérieur.

L'orientation des bâtiments privilégie les expositions est et ouest pour les façades principales et laisse les pignons étroits exposés au nord, à la bise, et au sud, au vent et à la pluie. Il n'existe pas ou peu de percements sur ces façades.

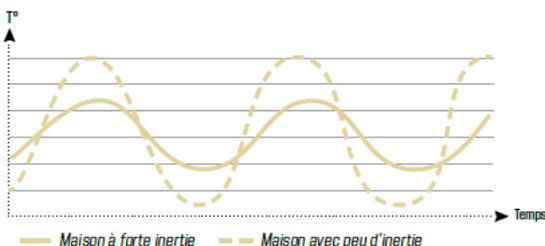


INERTIE/ISOLATION

Le bâti ancien a été construit avec des matériaux locaux et peu transformés (pierre, sable, bois, terre cuite...) dont les propriétés hygrométriques participent au confort intérieur et qui présentent un bilan carbone très faible.

La résistance thermique dépend de la conductivité des matériaux qui la composent. Malgré son épaisseur supérieure à 60cm, un mur de pierre équivaut à 1cm de laine isolante sur le plan thermique.

L'isolation thermique réduit les échanges de chaleur intérieur/extérieur.



L'inertie thermique est la capacité à emmagasiner et restituer la chaleur de manière diffuse ; plus l'inertie est forte, plus le bâtiment réagit lentement. Dûe à la masse et la densité des matériaux de construction, elle entraîne un déphasage thermique et permet de gérer les surchauffes d'été.

Contrairement aux idées reçues, les bâtiments d'avant 1948 sont moins économes que ceux construits pendant les «trentes glorieuses».

Les murs anciens en moellons calcaires sont épais et forment une paroi à forte inertie qui, malgré une absence d'isolation thermique, présente peu de ponts thermiques du fait de la présence de planchers intermédiaires en bois. Ils sont recouverts à l'extérieur d'un enduit à la chaux qui assure l'étanchéité à l'air et à l'eau de la paroi ainsi que sa perspiration. À l'intérieur, on trouve souvent un enduit au plâtre adapté au fonctionnement global du mur. L'ensemble de la paroi constitue un système dont les atouts : inertie et perspiration sont à valoriser lors d'un projet de rénovation.

DES SOLUTIONS TECHNIQUES ADAPTÉES AU PATRIMOINE

Les combles. Ils représentent la plus grande partie des déperditions et sont prioritaires (épaisseur recommandée 30 cm). L'isolation par l'intérieur (sous rampant ou au sol) permet de conserver la couverture, la zinguerie et le débord de toit. Le sarking (pose de panneaux isolants par l'extérieur) correspond à un réhaussement de toiture qui implique de déposer la couverture de toit et de réfléchir au débord de toit.



Isolation par l'Intérieur (ITI)
Isolation par l'Extérieur (ITE)

- Les façades. L'isolation thermique par l'intérieur (ITI) est la solution la plus simple permettant de s'adapter aux variantes de l'architecture locale, aux techniques, matières et couleurs d'origine du patrimoine traditionnel et de conserver les détails visibles (pierre à évier, badigeon...). Il faut choisir des matériaux intérieurs et extérieurs perméables à la vapeur d'eau de manière à ce que ces transferts puissent continuer à se faire.

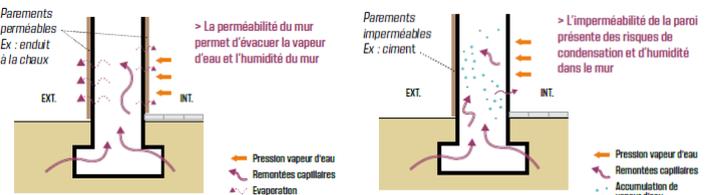
La mise en oeuvre d'un enduit isolant intérieur (chaux/chanvre) de quelques cm apporte une correction qui conserve l'inertie thermique.



- Le sol. L'isolation du sol peut s'avérer impossible pour les dalles sur terre-plein ; elle est facile pour les planchers sur cave (épaisseur recommandée 20 cm).

- Réduire l'humidité qui est le principal ennemi de la pérennité du bâtiment et de l'isolant. L'enduit extérieur protège le mur des intempéries, il doit aussi permettre l'évaporation rapide de la vapeur d'eau contenue dans le mur. La pose d'une membrane ou une paroi faisant office de frein-vapeur améliore l'étanchéité à l'air et préserve la perméabilité à la vapeur d'eau.

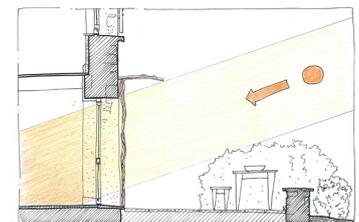
Un système de ventilation/aération peut compléter le dispositif. Si l'humidité vient du terrain, un drain est à prévoir en pied de façade.



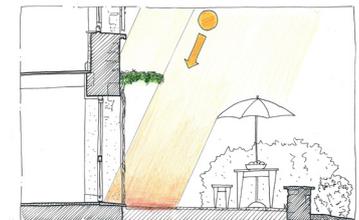
LES MATÉRIAUX

Pour maintenir et préserver la qualité patrimoniale et technique du bâti traditionnel, les matériaux mis en oeuvre lors des travaux de rénovation doivent être compatibles avec les matériaux de construction et respecter les qualités de confort et d'inertie.

Les matériaux biosourcés ont un comportement similaire aux parois existantes et permettent de mieux gérer les échanges de vapeur d'eau.



Apports solaires en hiver
Protection solaire en été



DES CONSEILS GRATUITS

Prendre la décision de rénover c'est faire le constat que sa maison ne correspond pas tout à fait à ses besoins.

Les dysfonctionnements sont souvent bien identifiés mais il est important d'avoir une réflexion globale pour mieux cerner et prioriser les attentes. Cette réflexion préalable nécessite du temps et de la méthode, elle se concrétise par la définition d'un programme de travaux construit sur un diagnostic de l'existant et croisé à ses possibilités financières.

Le projet devra être conforme à la réglementation, notamment en matière d'urbanisme. Il sera donc utile d'en prendre connaissance en amont et de les intégrer à sa réflexion.

Conseils techniques : Ajena

28 rue Gambetta
39000 Lons-le-Saunier
Tel 03 84 47 81 14
Mail infoenergie.jura@ajena.org
www.ajena.org

Conseils architecturaux : CAUE du Jura

39 Jura
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

151 rue Regard
39 000 Lons-le-Saunier
Tel 03 84 24 30 36
Mail caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

L'expérience démontre qu'il est plus efficace et moins coûteux de rénover globalement sa maison plutôt qu'au « coup par coup »...

Les opérations de rénovation sans vision globale parviennent rarement à trouver leur équilibre financier et sont de « 15 à 20% » plus coûteuses que les projets de rénovation globale.

Durant les phases de préparation de votre projet de rénovation, vous pouvez vous faire accompagner gratuitement par Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ainsi, avant tout projet, vous pouvez rencontrer un architecte-conseiller ou un paysagiste du CAUE, il vous conseillera gratuitement et en toute indépendance pour votre projet de réhabilitation, de rénovation, d'extension et de construction.